

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2025

Présents :

BESLON Laurent X	HERMON Jean-Pierre X
CIROU Joëlle X	HOREL Jacques X
DE SAINT JORES Sylvain X	HUE Thierry X
DELANGLE Emilie X	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline X	LARCHER Hélène X
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis X
DOUARD Christelle X	LEBOUTEILLER XMélanie
DUMOTTIER Angélique X	LEBRETON Sébastien X
FOULON Franck X	LEGLINEL Lydie X
GATE Denis X	MEISS David X
GAUMONT Nicole X	RICHARD Michel X
	RICHARD Jocelyne

Absents

.....

.....

Pouvoirs

Desmonts Catherine a donné pouvoir à Christelle Douard
Lamoureux Anne a donné pouvoir à Emilie Delangle
Richard Jocelyne a donné pouvoir à M. Michel Richard

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	

Secrétaire de séance : **Dumottier Angélique**

1) Lecture succincte et Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 12 décembre 2024

Rapporteur : DOUARD Christelle

Observations :

.....

.....

.....

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
---------------------------	------------------	-----------------------

2) Finances

Rapporteur : Franck Foulon

• Subventions aux associations pour 2025

Voici les propositions de la commission Finances

ASA du Bocage	250,00€
Donneurs de sang	100,00€
APE de l'école publique de Tessy-sur-Vire	2472,00 €
APE de l'école de Pont-Farcy	576,00€
APE de l'école Sainte Marie	396,00€
Association ADN - Utopik	2130,00€
Banque alimentaire	110,00€
Reflets d'un instant	250,00€
Les marches tessyaises	100,00 €
Murmures des abeilles	250,00€
APEI centre Manche	100,00€
Ligue contre le cancer	100,00€
Total	6834,00€

Les élus tiennent à rappeler que :

- Les salles de réunion sont mises à disposition gratuitement pour les activités et les réunions
- Des tarifs spéciaux sont mis en place pour les locations de salles des fêtes et la salle de spectacles
- Les photocopies pour les associations peuvent être faites en mairie par les secrétaires de mairie (contre la remise du papier)
- Le prêt de matériel (chaises, sono, tables) sont prêtés gratuitement.
- Le service technique peut aider parfois à la manutention.

Décision

Le conseil est invité à voter les propositions de la commission

Observations :

Peu de réponses de la part des associations.

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
---------------------------	------------------	-----------------------

• Décisions modificatives

Régul pour le FNGIR

Chapitre 014 : + 100 euros

Chapitre 011 : - 100 euros

Observations :

.....
.....
.....

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
---------------------------	------------------	-----------------------

• **Délégation au maire**

Le dispositif de virement de crédits est remplacé par la fongibilité des crédits conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT. L' exécutif a la possibilité, sur délégation de l'assemblée, de procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre au sein de la même section (à l'exclusion des dépenses de personnel) à hauteur d'un plafond fixé par l'assemblée délibérante, et au maximum à 7,5 % des dépenses réelles de la section. Cet aménagement permet ainsi d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaires entre chaque budgétaire, sans avoir recours de façon systématique à une délibération. L'exécutif informe l'assemblée délibérante de ces modifications lors de sa plus proche séance.

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-----------------------	------------------	-----------------------

Observations :

.....
.....
.....

• **Point succinct sur l'état des finances**

Observations :

Résultat 2024 confortable, le budget final sera voté début avril pas de nouveaux projets les projets sont bouclés (salle des fêtes, cuisine de l'école maternelle, boucle verte, effacement du réseaux, logement insolite au camping PF, aire naturelle Tessy, lotissement..)

3) Projets

Rapporteur : Monsieur le Maire

• **Autorisation de signer un devis pour l'acquisition d'un logement insolite**

1 cabanétape 2 couchages : 4980€ HT

1 cabanétape 4 couchages : 6900 € HT

Quels besoins ? Quel budget ?

Décision

1 cabanétape de 2 personnes

Observations :

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-----------------------	------------------	-----------------------

• **Estimation financière du lotissement communal**

Estimation sommaire avant projet (indice B adaptation PLUi)

Code	LOTS	Ligne sans étiquette localisation	Total HT
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE VIABILISATION	394 946,20	394 946,20
1.1	TERRASSEMENT	21 396,00	21 396,00
1.2	VOIRIE 1ERE PHASE	58 451,10	58 451,10
1.3	ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	59 017,00	59 017,00
1.4	ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	35 090,00	35 090,00
1.5	TRANCHEES RESEAUX SOUPLES	21 496,00	21 496,00
1.6	TELEPHONE	18 648,00	18 648,00
1.7	ADDUCTION EAU POTABLE	23 570,00	23 570,00
1.8	ELECTRICITE BASSE TENSION	11 200,00	11 200,00
1.9	VOIRIE 2EME PHASE	119 285,10	119 285,10
1.10	ECLAIRAGE PUBLIC (fourreaux uniquement)	2 035,00	2 035,00
1.11	ESPACES VERTS ET CLOTURES	24 758,00	24 758,00
Total HT		394 946,20	394 946,20



Observations :

Lancement de l'appel d'offres des entreprises ce printemps
 Travaux été
 Commercialisation fin 2025 (environ 45000€ la parcelle).

• **Présentation de l'étude LiLa (lieux innovants lieux accueillants)**

Nous rencontrons deux difficultés au Pôle

- La confidentialité
- L'identification du bâtiment

La Banque des Territoires nous a donc financé une étude.

Observations :

Difficulté d'identification le nom « Maisons des services » serait plus adapté à la population.

• **Création d'une mini-commission ad hoc pour la boucle verte : élus et citoyens**

Nous avons donc retenu la cabinet Racine Pop dont le dirigeant s'appelle Etienne Bonanmy.

L'idée est d'avoir un comité de pilotage **2 élus et 2 citoyens** (en plus d'Aline et Jocelyne et adjoints) pour que les référents soient stables et apportent une autre vision .

2 élus :

- Jean-Pierre Hermon

Tenir informé les conseillers des

2 citoyens seront issus du comité de transition.

Observations :

Plusieurs élus seront présents à la réunion du 27 janvier.

• **Contrat Agglo-commune**

Montant alloué : 119 900€

Nous proposons de le cibler que sur le projet de la salle des fêtes de Tessy.

Décision

Il est demandé au conseil de valider cette proposition

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-----------------------	------------------	-----------------------

• **Contrat de Pôle de Services**

Montant alloué : 486 200 € (majoration possible jusqu'à 497 400€)

Il faut proposer au moins deux projets .

Voici les projets sur lesquels nous avons travaillé avec le Département

3) Réhabilitation du camping de Pont-Farcy ;

1) Rénovation de la salle de convivialité de Tessy-sur-Vire ;

2) Aménagement d'un espace de loisirs en bord de Vire ;

4) Rénovation du logement d'urgence de Fervaches.

Il appartient au conseil de proposer une répartition pour qu’Aline puisse continuer le dossier.

Décision

Il est demandé au conseil de valider cette proposition

Pour : Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-----------------------------------	------------------	-----------------------

4) Patrimoine

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Achat de la maison située parcelle AD 50 pour 1 euro symbolique et autorisation de signer le devis de démolition**



Décision

Il est demandé au conseil de voter pour ou contre la proposition

Pour : Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-----------------------------------	------------------	-----------------------

5) Personnel communal

- Délibération de principe autorisant Monsieur le maire ou son représentant à**

signer des contrats pour remplacer des agents

Pour Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
---------------------------	------------------	-----------------------

6) Informations de la municipalité

- **Présentation d'un bilan de l'activité des services**

Observations : Aline nous présente les statistiques des services administratifs , du Pôle des solidarités ...

- **Classement de la commune en France Ruralités Revitalisation**

Ex ZRR

Les FRR ont pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux.

Les entreprises qui s'implantent sur ces communes pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales : exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôts sur les revenus et impôt sur les sociétés), de cotisation foncière des entreprises et de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Pour ces deux dernières, les collectivités ont un délai de 3 mois pour délibérer à compter de la date d'entrée en vigueur du zonage.

Les professions libérales, notamment médicales et paramédicales, restent éligibles.

Les organismes d'intérêt général continueront à bénéficier du dispositif dans les mêmes conditions que précédemment et le régime applicable pour les recrutements antérieurs au 1er novembre 2007 est maintenu.

Enfin, France Ruralités Revitalisation apporte un soutien renforcé aux collectivités : **majoration de dotation globale de fonctionnement** avec une bonification de 30 % de la fraction bourg-centre et de 20 % de la fraction péréquation de la dotation de solidarité rurale, facilitation d'ouverture d'officines, **bonification de la dotation France Services**, majoration de dotation au titre de la péréquation postale, exemption du supplément de loyer de solidarité, etc.

Observations :

.....
.....
.....

7) Dates à retenir

Prochain conseil municipal : 4 février 2025

Questions diverses

RDV avec l'inspecteur académique

Ils ont parlé effectifs scolaires des écoles de Tessy-Bocage et plus particulièrement de l'école de Pont-Farcy.

L'inspection académique alerte sur la fragilité des effectifs de l'école de Pont-Farcy.

Si l'école est amenée à fermer pas de possibilité d'accueillir tous les élèves à l'école de Tessy.

Proposition d'une réunion exceptionnelle avec les professeurs et habitants de Pont-Farcy le 14/01.

Rallye du bocage : comment va-t-il s'organiser considérant les travaux

Les cotisations des assurances pour les bâtiments ont doublé

Eclairage public de Pont-Farcy

Problème d'horloge

Marpa :

Depuis le 14/12 la pompe a chaleur ne fonctionne pas (frais d'électricité important) + 3 logements de libre.